



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 24 octobre 2023 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'définissant les modalités, la méthodologie générale, ainsi que le modèle de rapport de la mission d'investigation, en application de l'article 7/1 du décret du 10 janvier 2019 relatif au Service général de l'Inspection', portant le numéro 74.730/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 24 octobre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.